

Recherches sociographiques



La "ruralité" bas-laurentienne: développement agricole et sous-développement rural

Bruno Jean

Volume 29, numéro 2-3, 1988

Le monde rural

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056368ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056368ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jean, B. (1988). La "ruralité" bas-laurentienne: développement agricole et sous-développement rural. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 239–263. <https://doi.org/10.7202/056368ar>

Résumé de l'article

Le portrait sociographique de l'évolution agricole et rurale du Bas-Saint-Laurent est établi à partir de certains indices tirés des recensements agricoles de Statistique Canada et l'analyse s'organise en six sections. On montre d'abord comment cette région se caractérise par la formation d'une économie agricole dualiste, avec une agriculture prospère sur les basses terres et la colonisation agroforestière dans le Haut-Pays. L'éclatement du système agroforestier et la généralisation de l'agriculture marchande entraînent une importante «déprise» agricole dans le Bas-Saint-Laurent. On aborde ensuite un autre aspect de ce déclin : le rétrécissement et la sous-utilisation du territoire agricole régional. Puis on montre comment cette situation est aussi le résultat de l'intégration de l'économie agricole au marché qui disqualifie l'agriculture polyvalente au profit de l'agriculture spécialisée. Dans les deux autres sections qui suivent, on tente d'évaluer l'impact de ces changements en montrant comment la modernisation agricole est finalement concomitante avec une marginalisation de l'économie agricole bas-laurentienne dans l'agriculture québécoise et en nous questionnant sur le destin des anciennes zones de colonisation agroforestières constitutives de cet espace et de cette société régionale. En conclusion, on commente ces mutations et leur signification dans l'évolution de la ruralité québécoise.

LA « RURALITÉ » BAS-LAURENTIENNE : DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET SOUS-DÉVELOPPEMENT RURAL ¹

Le portrait sociographique de l'évolution agricole et rurale du Bas-Saint-Laurent est établi à partir de certains indices tirés des recensements agricoles de Statistique Canada et l'analyse s'organise en six sections. On montre d'abord comment cette région se caractérise par la formation d'une économie agricole dualiste, avec une agriculture prospère sur les basses terres et la colonisation agroforestière dans le Haut-Pays. L'éclatement du système agroforestier et la généralisation de l'agriculture marchande entraînent une importante « déprise » agricole dans le Bas-Saint-Laurent. On aborde ensuite un autre aspect de ce déclin : le rétrécissement et la sous-utilisation du territoire agricole régional. Puis on montre comment cette situation est aussi le résultat de l'intégration de l'économie agricole au marché qui disqualifie l'agriculture polyvalente au profit de l'agriculture spécialisée. Dans les deux autres sections qui suivent, on tente d'évaluer l'impact de ces changements en montrant comment la modernisation agricole est finalement concomitante avec une marginalisation de l'économie agricole bas-laurentienne dans l'agriculture québécoise et en nous questionnant sur le destin des anciennes zones de colonisation agroforestières constitutives de cet espace et de cette société régionale. En conclusion, on commente ces mutations et leur signification dans l'évolution de la ruralité québécoise.

Les récentes mutations du monde rural québécois n'ont pas fait l'objet d'une observation continue et d'interprétations communes par les spécialistes des sciences sociales ; contrairement à certains pays européens, il ne s'est pas développé ici une tradition de recherche généralement désignée comme le champ des « études rurales ». L'Association canadienne des études rurales vient tout juste d'être fondée. Le sous-développement de ce secteur peut paraître paradoxal

1. Cet article s'appuie sur plusieurs travaux de l'auteur et plus particulièrement sur son ouvrage *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Sillery, Les presses de l'Université du Québec, 1985 et des recherches en cours sur l'évolution agricole du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du Projet d'histoire du Bas-Saint-Laurent de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

au Québec où la sociologie est pratiquement née sous le signe de l'étude de ce milieu ; mais il s'agissait de constater comment celui-ci disparaissait ou allait disparaître avec l'avènement de la modernité. Si on considère le bilan de la recherche en sciences humaines issu du dernier séminaire de *Recherches sociographiques*, on constate, sous la plume de Guy Massicotte, que ce qu'on pourrait appeler les études rurales se sont retrouvées incluses dans un autre champ qui s'est largement consolidé depuis deux ou trois décennies : les études régionales.² Cette évolution allait dans le sens des conclusions de Gérard Fortin qui, au terme de ses travaux sur notre réalité rurale, invitait à se défaire du concept de milieu rural au profit de celui de milieu régional urbanisé.³

Pour notre part, nous pensons au contraire que ces mutations n'en récuseraient pas l'existence du milieu rural, mais nous invitent à renouveler notre intelligence de la ruralité dans le cadre de sociétés globales devenues modernes, urbaines, industrielles. Un des traits significatifs de cette évolution réside dans la régression considérable de l'activité agricole qui nous oblige à dissocier ce qui a été trop souvent tenu pour des réalités équivalentes, le milieu rural et le milieu agricole. Nous illustrerons ici ce fait décisif de l'évolution du monde rural québécois à partir d'une lecture de l'histoire agraire récente d'une région où l'agriculture occupait encore une place centrale dans l'économie et la société régionale, au début des années cinquante, et qui a vu cette activité devenir marginale même dans son propre espace, l'espace rural.

Le titre de cet article suggère déjà, en première approximation, une lecture interprétative générale des changements survenus dans la réalité rurale bas-laurentienne, lesquels participent d'ailleurs à un processus observable dans la plupart des sociétés occidentales avancées ; paradoxalement, le développement agricole, au sens d'une modernisation de l'agriculture, s'accompagne d'un sous-développement rural, c'est-à-dire d'une marginalisation des sociétés ou espaces ruraux pris dans leur globalité. Il est aussi sous-entendu qu'il existe des liens de causalité entre les deux phénomènes, comme si la marginalisation des campagnes résultait, pour partie, du succès observable dans l'une des dimensions constitutives du monde rural, l'agriculture, dont la modernisation répond aux nouvelles exigences de l'économie industrielle. Et, comme nous le verrons en nous attardant surtout à la première dimension de cette évolution dualiste, il s'agit d'un succès relatif, la rentabilisation de l'agriculture engendrant ses propres contradictions, notamment, par son incapacité à assurer une gestion socialement rentable du territoire agraire, comme composante fondamentale du patrimoine rural.

2. Guy MASSICOTTE, « Les études régionales », *Recherches sociographiques*, XXVI, 1-2, 1985 : 155-174.

3. Gérard FORTIN, « Le défi d'un monde rural nouveau », dans *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1971 : 317.

A) *Formation d'une économie agricole dualiste*

Historiquement, le Bas-Saint-Laurent s'est ouvert au peuplement à partir d'un prolongement de l'habitat de la région de la Côte-du-Sud qui peut alors être caractérisée comme une région-mère; en effet, l'étude des migrations régionales et des patronymes révèle que le peuplement de la plaine littorale bas-laurentienne s'est réalisé au XX^e siècle par le débordement de la population excédentaire de la Côte-du-Sud. Face à ce contexte socio-historique, et même écologique si on tient compte d'une certaine homogénéité géomorphologique, les géographes Raoul Blanchard⁴ et, après lui, Pierre-Yves Pépin⁵ n'avaient pas tort de parler du « rebord sud de l'estuaire » comprenant le vaste territoire qui s'étend de Lévis à Matane environ. À ce premier mode de peuplement s'ajoute l'occupation du territoire intérieur, de l'arrière-pays, ou du Haut-Pays comme on dit parfois aujourd'hui, d'abord par l'ouverture au peuplement des vallées de la Matapédia et du Témiscouata, et ensuite par l'établissement de paroisses sur les plateaux. Ce peuplement, qui s'est poursuivi pratiquement jusqu'à la moitié du XX^e siècle, s'est réalisé sous le signe de la colonisation agroforestière et selon une interface agriculture-forêt qui n'est pas sans rappeler celle mise à jour par Normand Séguin dans le Saguenay.⁶

La physionomie de l'habitat contemporain du Bas-Saint-Laurent résulte de ces deux modes de peuplement foncièrement différents et déphasés dans le temps. Du point de vue économique, il s'est formé deux agricultures différenciées, celle de la plaine littorale ou des basses terres, par une extension du tissu de peuplement remontant le « corridor laurentien »,⁷ et celle de l'intérieur, par une colonisation agroforestière répondant à plusieurs impératifs: les besoins en main-d'œuvre de l'industrie forestière, les besoins en terres de la population agricole excédentaire des basses terres et, selon la conjoncture, le besoin de créer un espace de refoulement d'une force de travail pour laquelle le chemin de l'exode vers la ville est provisoirement fermé.

Jusqu'à la période contemporaine, la première agriculture, celle des basses terres, ne se distingue guère du reste de l'économie agricole de la province. Les différents paramètres mesurables montrent une agriculture fort dynamique qui suit bien le rythme des transformations caractérisant le Québec dans son ensemble. Le chemin de fer traverse cette zone littorale et permet un accès aux

4. Raoul BLANCHARD, *Le rebord sud de l'estuaire du Saint-Laurent*, Grenoble, Institut de géographie alpine, 1932, 143p.

5. Pierre-Yves PÉPIN, *La région du rebord sud de l'estuaire et de la péninsule gaspésienne. Étude de mise en valeur*, Montréal, Faculté des lettres, Université de Montréal, 1958, 221p.

6. Normand SÉGUIN, *La conquête du sol au XIX^e siècle*, Québec, Boréal Express, 1977, 295p.

7. Je crois que l'expression est de Gérard BOUCHARD; du moins, il l'utilise dans son article « Anciens et nouveaux Québécois? », paru dans *Questions de culture*, V, 1983: 19-34.

grands marchés domestiques et internationaux. Chaque paroisse possède sa beurrerie ou sa fromagerie et, dans plusieurs cas, les exploitations agricoles ont des niveaux de développement et de rendement supérieurs à ce qu'on peut observer à l'échelle de la province. De plus, quelques spécialités régionales font leur apparition, comme la culture de la pomme de terre. Le Bas-Saint-Laurent aurait bénéficié, selon une hypothèse qui reste à documenter, du formidable rayonnement agricole de la Côte-du-Sud (à fin du siècle dernier), siège de la première école d'agriculture en Amérique du Nord (celle de La Pocatière, fondée en 1859 par l'abbé François Pilote). Avec des institutions comme la Société d'agriculture et d'horticulture de Kamouraska, qui se donne un programme d'expérimentations agronomiques impressionnant pour l'époque (par exemple, acclimatation d'une grande variété d'arbres fruitiers dont on va recueillir les spécimens dans toute l'Europe septentrionale et jusqu'en Russie), avec son journal à diffusion nationale, la *Gazette des campagnes*, avec la formation d'une génération d'entrepreneurs qui installent des fabriques d'instruments aratoires, cette région apparaît comme un pôle de développement agricole fort important dans le Québec rural du siècle dernier.

Par contre, l'agriculture qui s'installe tardivement à l'intérieur des terres, si elle assure une importante progression de l'écoumène et une croissance décisive des effectifs démographiques, reste marginale, dépendante des activités forestières, moins articulée aux réseaux des échanges marchands et donc plus vulnérable. Ainsi, quand la symbiose agriculture-forêt, qui s'était mise en place dans le processus de colonisation, éclate au début des années cinquante (avec l'épuisement de la ressource, ou les changements dans son mode d'exploitation rendant incompatible travail agricole et travail forestier), ce système agroforestier, très performant quant à l'occupation du sol ou au peuplement, entre dans une crise profonde qui est d'ailleurs à l'origine de la prise de conscience des élites économiques régionales de la nécessité d'une intervention étatique et d'une planification du développement régional. C'est alors qu'on commandera des études socio-économiques sur le Bas-Saint-Laurent qui conduiront aux travaux du célèbre Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (B.A.E.Q.).

Au moment de la colonisation agroforestière, le Bas-Saint-Laurent apparaît comme une région rurale en pleine expansion, alors que l'ensemble social auquel il appartient, la société québécoise, est en train de devenir une société urbaine. Mais une articulation fonctionnelle entre cette région et le reste de l'économie québécoise s'est vite mise en place; le Bas-Saint-Laurent est devenu une « région-ressource », comme on dit aujourd'hui: exportation des ressources primaires (agriculture et forêt) et aussi de main-d'œuvre. Comme les familles agricoles étaient fort nombreuses, la colonisation de nouvelles terres était nettement insuffisante pour absorber le surplus démographique, lequel a dû trouver des débouchés industriels.

À la faveur des commandites du Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent et, plus tard, du B.A.E.Q., les spécialistes des sciences sociales de l'Université Laval ont étudié, à la fin des années cinquante et au début des années soixante, les problèmes de l'agriculture dans le Bas-Saint-Laurent.⁸ Malgré de multiples difficultés, on reconnaissait l'existence d'une « agriculture prospère » dans la plaine littorale,⁹ mais qui aura du mal à maintenir cette vitalité relative durant la période contemporaine.

B) *La « déprise » agricole*

À partir des années cinquante, l'économie agricole bas-laurentienne connaîtra une véritable mutation ; le signe le plus évident qui nous donne une mesure globale, ce sont les changements dans la répartition de la population rurale/urbaine et rurale agricole/rurale non agricole.

De 1951 à 1981, la population bas-laurentienne reste relativement stable, passant de 182 952 à 183 498 habitants (Tableau 1). Les données du recensement de 1986 font état de 182 596 personnes. Cette stabilité apparente occulte d'importants mouvements migratoires qui viennent exercer une ponction pratiquement équivalente à l'accroissement naturel, ce qui veut dire un exode continu de plusieurs milliers de personnes. La consolidation des fonctions urbaines dans les petites villes du territoire (principalement Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane) est responsable du maintien des effectifs démographiques, les zones les plus rurales ayant connu une baisse significative de leur population. Cependant, avec les changements dans la conjoncture économique récente, on observe depuis le milieu des années soixante-dix un renversement des tendances et donc un timide mais non moins significatif repeuplement des campagnes ;¹⁰ d'ailleurs, de 1971 à 1981, la population rurale montre, pour une première fois depuis une quarantaine d'années, un solde légèrement positif, passant de 89 370 à 89 782 habitants.

La stabilisation de la population rurale participe de plusieurs phénomènes, tant économiques qu'idéologiques. Avec l'essoufflement de la croissance industrielle des années soixante, les perspectives de l'exode rural deviennent peu reluisantes ; aussi bien envisager de subsister sur place, d'autant plus que les réglementations des paiements de transferts (notamment l'Assurance-chômage) rendent la chose

8. Yves DUBÉ et Jean-Marie MARTIN, *Problèmes de l'agriculture dans la région du Bas-Saint-Laurent*, Québec, C.O.E.B., 1963, 278p. Gilles PICARD et Albert JUNEAU, *Études sociologiques des changements agricoles dans le Bas-Saint-Laurent*, Mont-Joli, B.A.E.Q., 1966, (Annexe 7 du *Plan de développement de l'Est du Québec*).

9. Jean-Marc BERNARD, « Observations sur sept municipalités d'agriculture prospère dans le Bas-Saint-Laurent », *Recherches sociographiques*, VIII, 1, 1967 : 49-68.

10. Bernard VACHON, « Le peuplement des régions rurales du Québec face aux phénomènes de dénatalité et de désurbanisation », *Espace, population et sociétés*, 3, 1986 : 85-94.

plus facile. De fait, des conditions d'admissibilité moins exigeantes dans les régions défavorisées et une combinaison de travail saisonnier et de prestations permettent à une partie de la population active en milieu rural de se maintenir sur place. Bien qu'il soit difficile de le mesurer, on commence à reconnaître que de telles mesures réduisent la mobilité de la main-d'œuvre ; sous-entendu : elles auraient provoqué un ralentissement de l'exode, ce qui, dans une perspective étroitement économique, est jugé négativement. Par ailleurs, il s'est produit parallèlement une « crise » de la civilisation urbaine qui a généré une idéologie survalorisatrice de la vie en campagne et un mouvement de retour à la terre d'ex-urbains ; cette symbolique, mythifiant largement les conditions réelles d'existence à la campagne, il est vrai, n'incite guère les ruraux à prendre le chemin de la ville.

Alors que la population rurale semble vouloir se stabiliser, il reste à savoir s'il s'agit d'un effet de la conjoncture socio-économique générale ou d'une donnée structurelle nouvelle de l'espace rural québécois qui s'expliquerait, en partie, par les mutations dans la composition socioprofessionnelle de sa population. Car, s'il est un fait marquant de la ruralité contemporaine, c'est la spectaculaire diminution de la population installée sur des fermes en exploitation. En 1951, les fermes bas-laurentiennes regroupaient 44,2% de la population régionale et pratiquement 70% des habitants de l'espace rural. Trente ans plus tard, seulement 7,2% de la population vivent sur des fermes et ils ne comptent plus que pour 14,9% des résidents ruraux. Le Bas-Saint-Laurent reste une région rurale (la moitié de la population vit dans une zone rurale, selon les critères restrictifs de Statistique Canada), mais une mutation profonde s'est produite dans le type de ruralité qui caractérise la région. D'un monde où dominait l'agriculture, on est passé, en quelques décennies, à un autre où l'activité agricole apparaît fortement marginale, en tout cas dans le registre des occupations : plus de 80% de la population active résidant en milieu rural est engagée dans d'autres secteurs d'activités que le travail de la terre proprement dit.

Ces données sur la répartition rurale/urbaine appellent deux brefs commentaires. Premièrement, elles sous-évaluent le caractère rural du Bas-Saint-Laurent. Selon une vue plus réaliste de choses,¹¹ c'est-à-dire en incluant dans l'espace rural les villages et les petites villes de moins de 10 000 habitants, environ 70 % de la population bas-laurentienne serait alors classifiée dans la catégorie « rurale ». Deuxièmement, elles sous-évaluent l'importance de l'agriculture modernisée. Bien que les exploitations agricoles ne créent pas tellement d'emplois directs, elles constituent un puissant facteur de stimulation des économies régionales en créant des emplois en aval et en amont des fermes, chez les fournisseurs d'intrants de toutes sortes (de la machinerie aux services bancaires) et dans les activités de transformation et de distribution des produits agricoles.

11. Je pense à celle proposée par Mohammad A. QADIR, « Issues and approaches of rural community planning in Canada », *Plan Canada*, XIX, 2, juin 1979 : 106-121.

TABLEAU I

Évolution de la population totale, rurale et agricole dans le Bas-Saint-Laurent, 1951-1981.

ANNÉE	POPULATION TOTALE (A)	POPULATION RURALE (B)	POPULATION AGRICOLE (C)	POURCENTAGE DE POPULATION RURALE (B/A)	PART DE LA POPULATION AGRICOLE	POURCENTAGE DE POPULATION AGRICOLE (C/A)
1951	182 952	127 845	80 941	69,9	63,3	44,2
1961	205 277	118 055	62 969	57,5	53,3	30,7
1971	184 055	89 370	28 825	48,6	32,3	15,7
1981	183 498	89 782	13 394	48,9	14,9	7,2

SOURCES : Recensements décennaux de Statistique Canada.

Même en nombre limité, ces exploitations, dont le chiffre d'affaires grandit sans cesse, contribuent au maintien et à la dynamisation des économies locales dans les campagnes.

De tels changements dans la distribution spatiale de la population résultent d'un phénomène propre à l'agriculture : en devenant une activité exclusivement marchande basée sur une spécialisation productive, elle engendre la disparition d'une majorité d'exploitations qui ne peuvent devenir rentables dans la nouvelle économie agricole. Les données du tableau 2 illustrent une récession agricole généralisée où les fermes disparaissent au rythme de plus de 4% par année ; ce recul se manifeste autant dans la zone agroforestière de l'arrière-pays que dans les basses terres du littoral où il est légèrement moins prononcé. En conséquence, il y a une certaine forme de consolidation de l'agriculture sur les basses terres : encouragée par différentes réglementations agricoles régionales, notamment l'appui au développement de l'industrie laitière, l'agriculture bas-laurentienne se déplace dans cet espace où le potentiel agro-écologique est plus élevé ; les divisions des recensements de Rivière-du-Loup et de Rimouski qui correspondent en bonne partie à cet espace littoral et qui détenaient 44% des exploitations agricoles de la région en 1951 voient cette proportion passer à 58% en 1986. Le repli plus marqué de l'agriculture dans l'arrière-pays manifeste l'éclatement du système agroforestier qui avait permis l'installation d'un grand nombre d'exploitations incapables de se maintenir sur la seule base d'une production agricole marchande. Pour les économistes agricoles, cette rationalisation est un phénomène normal de modernisation qui permet aux agriculteurs restants d'accroître leur production et leur productivité, et de voir leur travail convenablement rémunéré par rapport aux travailleurs des autres secteurs économiques. Cependant, on constate que la proportion des fermes québécoises situées dans le Bas-Saint-Laurent diminue sensiblement au cours de la période considérée, passant de 9 à 5,8%, ce qui illustre une rétraction agricole beaucoup plus grande dans cette région, laquelle engendre d'ailleurs un phénomène de sous-utilisation du potentiel agricole régional. C'est l'ensemble de ces phénomènes que nous avons désigné par le terme de *déprise*.

C) Rétrécissement et sous-utilisation du territoire agricole

L'évolution régressive des effectifs de la population active engagée dans l'agriculture engendre aussi une importante contraction de l'écoumène agricole. Les agriculteurs bas-laurentiens qui détenaient 1 612 671 acres de sol dont 456 704 en culture en 1951 ne possèdent plus, en 1986, que 789 671 acres, 339 251 effectivement cultivés (Tableau 3). En conséquence, la proportion de l'espace régional consacré à la fonction agricole est passée de 35 à 17%. Tenant compte de la place importante occupée par le domaine forestier dans la région, cette diminution de moitié de l'espace affecté à l'agriculture montre qu'elle n'est ni la

TABLEAU 2

Évolution du nombre d'exploitations agricoles dans le Bas-Saint-Laurent, 1951-1986.

ANNÉE	RIVIÈRE-DU-LOUP	TÉMISCOUATA	RIMOUSKI	MATANE	MATAPÉDIA	BAS-SAINT-LAURENT
1951	2 331	2 066	3 069	1 881	2 785	12 132
1961	1 879	1 543	2 244	1 118	1 807	8 591
1971	1 270	670	1 386	572	896	4 794
1981	747	338	838	365	456	2 744
1986	619	264	706	289	387	2 265

SOURCES : Recensements du Canada.

TABLEAU 3

Indices du rétrécissement du domaine agricole régional,
Bas-Saint-Laurent, 1951-1986.

ANNÉE	SUPERFICIE DES FERMES (acres)	SUPERFICIE EN CULTURE (acres)	SUPERFICIE EN CULTURE PAR FERME (acres)	PART CULTIVÉE DE LA SUPERFICIE POSSÉDÉE (%)	ESPACE RÉGIONAL DÉTENU PAR LES AGRICULTEURS (%)
1951	1 612 671	456 704	37,6	29,5	35
1961	1 440 523	452 976	52,7	31,4	31
1971	1 098 465	372 651	77,7	34	23
1981	842 304	339 251	121,4	40,3	18
1986	789 671	339 416	149,8	43	17

SOURCES : Recensements du Canada.

première ni la plus grande utilisatrice de l'espace rural, même si, par définition, elle est une grande consommatrice de sol. La grande majorité des terres abandonnées retournent graduellement à la forêt.

La contraction du domaine agricole régional présente toutefois une contrepartie, soit une plus grande mise en culture effective du sol dans chacune des exploitations et un agrandissement spectaculaire des superficies moyennes cultivées; de tels phénomènes sont par ailleurs des indicateurs évidents d'une modernisation et d'une consolidation de l'agriculture régionale. La proportion des terres cultivées par rapport aux terres possédées s'accroît sensiblement, passant de 29,5 à 43% de 1951 à 1986. En mettant en culture une fraction plus importante des terres qu'ils détiennent, les agriculteurs semblent faire un usage plus intensif, et d'une certaine manière plus optimal, de la ressource agricole. Par ailleurs, la superficie moyenne des terres en culture est passée de 37,6 acres en 1951 à 149,8 en 1986; chaque exploitation cultive en moyenne trois à quatre fois plus de terres qu'en 1951. Cette situation a évidemment été rendue possible par la mécanisation et une occasion de s'agrandir d'autant plus facile que les nombreux départs créaient une offre de terres beaucoup plus grande que la demande, provoquant une baisse relative des prix. Notons que cette superficie moyenne est plus grande que celle mesurée à l'échelle du Québec, ce qui est compréhensible en tenant compte de deux autres faits: la production laitière, à base d'une alimentation fourragère réclamant de grandes superficies en culture, qui devient la principale spécialité de l'agriculture régionale, et la faible occurrence des exploitations agricoles « sans sol » (par exemple, dans l'élevage du porc ou de la volaille), comparativement à certaines autres régions.

Si l'évolution des trente-cinq dernières années se caractérise par une réduction du nombre d'exploitations agricoles de 81% et par une diminution de 51% du territoire régional occupé par les fermes, la contraction des superficies en culture est beaucoup moins spectaculaire. Elles passent de 456 704 acres en 1951 à 339 251 en 1981 et à 339 416 en 1986, soit une réduction de 26%. L'agrandissement significatif des fermes restées en production et une utilisation plus extensive de leur terre expliquent cette réduction moins rapide de l'espace cultivé. Considérant l'évolution de ces dernières années, soit une légère augmentation de 1981 à 1986, l'agriculture bas-laurentienne aurait atteint le seuil minimal des superficies qu'elle arrive à mettre en culture.

La transformation de l'espace agricole pose plusieurs questions sur la capacité de l'agriculture régionale à garantir un emploi optimal du territoire aux potentialités agricoles reconnues. Il est toutefois difficile de mesurer avec précision un tel potentiel, car il est conditionné par les usages agricoles projetés, le degré de développement des systèmes productifs et, finalement, les connaissances agronomiques. Au début des années soixante, dans le cadre de l'Inventaire canadien des terres, une étude pédologique approfondie est menée dans le Bas-Saint-Laurent. D'après cette analyse, il existerait, dans ce territoire, pas moins

de 750 000 acres de terres cultivables de classe I et II (la première ne comportant aucune restriction et la seconde des restrictions mineures quant aux types de cultures possibles). Par contre, en comptant les emblavures et les pâturages améliorés, la superficie effectivement mise en valeur par l'agriculture régionale ne dépasse pas 475 000 acres ; il faut en conclure que cette agriculture ne fait pas un usage optimal du potentiel du Bas-Saint-Laurent, car elle laisse de côté près de 200 000 acres de sol susceptible de supporter une activité agricole.

Le constat de sous-utilisation des terres agricoles a été validé par d'autres inventaires plus récents, notamment par les décrets du zonage agricole. D'après les données de la Commission de protection du territoire agricole en 1982 (moment de l'entrée en vigueur du décret concernant cette région), la « zone verte » bas-laurentienne s'étend sur une superficie de 1 241 000 acres. À la même époque, la superficie totale occupée par les fermes se situait aux environs de 800 000 acres. De là l'idée, qui s'est fait jour, d'un objectif plus ou moins avoué du zonage agricole, soit la mise en réserve du sol agricole dans les régions périphériques : si ces terres ne trouvent pas preneurs aujourd'hui, elles pourraient devenir fort attractives dans le cas d'un changement de conjoncture, par exemple une crise alimentaire ou une mutation dans l'organisation actuelle du commerce mondial des denrées agricoles. Dans ce contexte, qui apparaît comme une menace réelle pour certains, les Québécois pourraient s'en tirer par un nouveau mouvement de retour à la terre et une augmentation de l'autosuffisance alimentaire ; c'est à ce moment qu'on apprécierait les bienfaits d'un zonage agricole jugé actuellement trop extensif.

Les données pédologiques remettent en cause une image fortement répandue (depuis les travaux du B.A.E.Q.) concernant le potentiel de l'agriculture bas-laurentienne, à savoir que cette région « n'est pas une région agricole »¹² et que, en conséquence, trois quarts des agriculteurs devraient disparaître. Comme nous l'avons illustré plus haut, ce n'est pas trois quarts mais bien quatre cinquièmes des fermes qui sont disparues. Si cette consolidation apparaissait souhaitable aux économistes qui anticipaient, par ces ajustements structurels, une croissance des revenus et une rentabilité mieux assurée pour les exploitations restantes, elle apparaît avoir été beaucoup plus grande que nécessaire ; à preuve, une fraction importante de ce qui est reconnu comme terre agricole dans la région n'est pas mise en valeur.

Dans une enquête récente sur l'évolution des exploitations agricoles dans le Bas-Saint-Laurent de 1977 à 1987, nous observons un nouveau phénomène qui rend encore plus complexe l'éventuelle remise en valeur des terres désaffectées.¹³

12. En 1965, le président du Conseil d'administration du B.A.E.Q. prononçait une conférence intitulée *La région n'est pas une région agricole* devant le congrès annuel de l'U.C.C. du Bas-Saint-Laurent. (Archives du B.A.E.Q., doc. 0549, documentation régionale de l'UQAR.)

13. Il s'agit d'une recherche subventionnée par la Fondation de l'UQAR. Un rapport de recherches vient d'être publié sous le titre : *La ferme familiale dans le Bas-Saint-Laurent : analyse de*

Parmi la fraction des fermes les plus modernisées de notre échantillon, on observe à la fois une augmentation considérable de la production et de la productivité ces dix dernières années, et un rétrécissement des superficies cultivées dans chacune de ces exploitations. En fait, on cultive mieux sur une superficie moins grande. L'usage d'engrais et la généralisation de deux coupes de foin par année ont entraîné une productivité accrue des cultures végétales. Cependant, la plupart de ces agriculteurs sont en production laitière et, sous réserve de l'achat d'un quota qui coûte fort cher, ils ne peuvent augmenter librement leur production. Ils doivent alors libérer des terres jusque-là en culture. Avant d'en arriver à cette solution, ils ont généralement réorganisé la gestion de leurs champs pour produire davantage de céréales ; ils s'agit ici d'une stratégie relativement nouvelle d'optimalisation des ressources de la ferme qui réduit la part des intrants achetés sur le marché.

D) D'une agriculture polyvalente à une économie agricole spécialisée

L'importante restructuration de l'agriculture bas-laurentienne qui se manifeste dans le mouvement de contraction de l'écoumène agraire va de pair avec un double processus de spécialisation des exploitations et de l'économie agricole régionale dans son ensemble. La mécanique de la rente foncière, qui gère l'usage du sol agricole dans une économie marchande, aboutit à une sorte de spécialisation régionale de l'agriculture qui opère un arbitrage entre les potentiels agro-écologiques d'un espace et les contraintes économiques de la mise en marché des produits agricoles provenant du même territoire. Au Québec, il en a résulté un déplacement graduel de la production laitière vers les régions périphériques, les régions centrales délaissant cette spécialité au profit des nouvelles cultures industrielles, le maïs-grain par exemple.

Dans ce contexte, l'exploitation agricole qui fait un peu de tout, essayant de valoriser au mieux ses potentialités productives et sa disponibilité en main-d'œuvre, selon la logique de l'économie paysanne si bien mise à jour par l'agro-économiste russe Chayanov, n'a plus sa place. Pour survivre, l'exploitation doit abandonner la polyvalence et se spécialiser dans un seul système productif. La mise en œuvre de cette agriculture spécialisée, monoproductive, s'est réalisée dans le Bas-Saint-Laurent au cours des trente dernières années.

Globalement en retard par rapport au reste du Québec au début des années cinquante, l'intégration de l'agriculture à l'économie marchande se réalisera rapidement de sorte qu'aujourd'hui la région ne se distingue pratiquement plus du reste de la province sous ce rapport. Cette intégration peut être décelée par un indicateur comme la proportion des fermes classées « commerciales » lors des

recensements de Statistique Canada. Il s'agit de fermes qui touchent des revenus monétaires de la vente de leurs produits. Cette proportion atteint 53% pour l'ensemble des fermes du Québec en 1951. Au même moment, elle s'établit à 29% pour le comté de Matane, 28% pour Matapédia, 43% dans Rimouski, 29% dans Témiscouata et 58% dans Rivière-du-Loup. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une sous-région agricole qui s'étend principalement dans la plaine littorale et, à ce titre, elle s'est modernisée beaucoup plus tôt que le reste du Bas-Saint-Laurent ; on peut même soutenir qu'il s'agit d'une zone d'agriculture prospère, car les indices du développement agricole sont supérieurs aux moyennes québécoises depuis le début du siècle. En 1981, la proportion des fermes commerciales mesurée dans le Bas-Saint-Laurent, soit 78%, avoisine celle mesurée à l'échelle du Québec, 80%. De plus, les variations intrarégionales s'estompent : 76% dans Matane, 86% dans Matapédia, 77% dans Rimouski, 86% dans Rivière-du-Loup, mais seulement 56% dans Témiscouata. L'agriculture témiscouataine apparaît donc en sérieuse difficulté, encore incapable de s'ajuster à la nouvelle réalité de l'économie agricole marchande.

Reflétant les choix individuels de producteurs, la politique agricole régionale formulée à l'époque du B.A.E.Q. a misé sur la production laitière qui apparaît aujourd'hui comme la première et la principale spécialité agricole. D'après les estimés de l'O.P.D.Q., trois fermes sur quatre sont des fermes laitières et 90% de leurs revenus bruts provient de la vente de lait.¹⁴ Dans leur étude sur l'agriculture bas-laurentienne au début des années soixante, Yves Dubé et Jean-Marie Martin mettaient l'accent sur la nécessité de cette spécialisation.

« Dans le contexte actuel, la culture mixte n'offre plus les garanties de sécurité qu'elle a pu offrir dans le passé alors que les producteurs n'étaient pas aussi dépendants du marché et n'avaient pas à faire face aux difficultés d'adaptation que présentent les innovations technologiques. Les conditions actuelles exigent du producteur l'efficacité et même la spécialisation. »¹⁵

Le développement de la production laitière apparaissait comme le meilleur moyen de rentabiliser les grandes surfaces herbagères de la région. La volonté des pouvoirs publics de privilégier cette activité dans le Bas-Saint-Laurent peut apparaître paradoxale, car, à ce moment, le Canada fait face à une importante surproduction de beurre. Il ne s'agissait toutefois pas de faire plus de beurre mais d'usiner de nouveaux produits comme la poudre de lait à partir non plus de la crème mais du lait. En acceptant de livrer leur lait et donc d'abandonner l'écémage à la ferme, les agriculteurs devaient modifier leur système productif, notamment abandonner la production porcine autrefois complémentaire à celle du lait. En conséquence, alors qu'en 1951, 76% des fermes bas-laurentiennes déclaraient élever des porcs, en 1981 seulement 15% s'adonnent à cette activité.

14. O.P.D.Q., *Le Profil de l'Est du Québec*, 1976, 209p.

15. Yves DUBÉ et Jean-Marie MARTIN, *op. cit.*

Le cheptel laitier régional est aussi important en 1981 qu'en 1951, soit environ 70 000 têtes, après avoir connu une hausse durant les années soixante. Mais le nombre de vaches en production et de sujets de remplacement par ferme a connu une croissance spectaculaire. De sept vaches par ferme en 1951, on est passé à une moyenne de quarante et une en 1981. De plus, l'amélioration de l'alimentation du bétail, la généralisation de l'insémination artificielle, l'élevage de sujets de race pure et les progrès de la génétique animale ont contribué à doubler la productivité des troupeaux durant cette période. En remplaçant la traction animale par le tracteur, les fermes pouvaient déjà, sans restructuration foncière, garder quelques vaches de plus. L'élevage du mouton s'est considérablement réduit : le cheptel est passé de plus de 70 000 bêtes en 1951 à moins de 10 000 en 1981. Alors que 35 % des fermes bas-laurentiennes gardaient des moutons au début des années cinquante, on n'en retrouve que dans 4 % des exploitations en 1981. Une relance de la production ovine s'est manifestée ces dernières années. Avec le délaissement de cette activité ailleurs, le Bas-Saint-Laurent est devenu la plus importante région productrice au Québec. Le cheptel porcine est passé de 80 114 têtes à 23 793 au cours de la même période. La plupart des fermes qui gardent des porcs, à part quelques exploitations spécialisées, le font pour les besoins de la consommation domestique. Il en est ainsi de l'élevage de la volaille qui a quasiment disparu de la région.

Le seul élevage en croissance, à part celui des vaches laitières, est celui des bovins de boucherie. Le cheptel est passé de 4 057 bêtes à plus de 23 000 au cours de cette période. Encore là, une spécialisation des fermes s'est mise en place. Les producteurs laitiers, traditionnellement, engraisaient quelques bovins laitiers réformés pour l'embouche. De nos jours, cette production complémentaire à l'élevage laitier tend à disparaître. L'élevage des bovins de boucherie s'est concentré sur les terres les plus pauvres et accidentées de l'arrière-pays ; il procure plus de 50 % du revenu monétaire à 19 % des fermes du Témiscouata et seulement à 8 % dans Rivière-du-Loup. Il s'agit généralement d'anciennes fermes laitières dont les propriétaires ont abandonné cette production devant les forts investissements qu'elle nécessite aujourd'hui, par exemple, l'obligation de s'équiper d'un système de refroidissement du lait en vrac, imposée en 1974 par la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent. Cette entreprise transforme et met en marché la très grosse part du lait produit dans la région, sauf celui acheminé vers l'usine d'Amqui, jusqu'à tout récemment propriété d'intérêts privés mais qui vient d'être rachetée par la plus grande coopérative laitière du Québec, Agropur, de Granby. La production du bœuf est donc le fait d'une couche de producteurs marginalisés et qui tentent de survivre sur leurs fermes. La conversion à l'élevage de bovins de boucherie pouvait leur apparaître d'autant plus attrayante que la vente de leurs quotas de production de lait, pour lesquels les autres producteurs étaient prêts à mettre le prix fort, leur donnait une somme appréciable pour opérer cette conversion en attendant leur retraite. Aussi, selon

certain observateur de la scène agricole régionale, le développement de cet élevage serait un effet de la modernisation poussée dans la production laitière qui disqualifie certains producteurs. Ceux-ci essaient alors de subsister grâce aux bovins de boucherie et par le recours occasionnel au travail salarié ou la mise en valeur de leurs lots boisés.

La généralisation de l'agriculture spécialisée, dans les exploitations comme à l'échelle de la région, n'a pas entraîné une mutation importante dans le mode de tenure : les agriculteurs ont préservé le caractère familial de leur exploitation, bien qu'elle ne soit plus indépendante comme autrefois. Elle apparaît plutôt comme un des maillons de la chaîne agro-alimentaire et pas nécessairement celui qui impose les règles du jeu dans la mise en marché des produits agricoles. À cet égard, les exploitants livrent un genre de produit brut qui ne devient réellement une marchandise qu'après sa transformation par le secteur industriel dominé par de grandes entreprises coopératives, propriété, en dernière instance, des agriculteurs. Cette situation propre à l'agriculture québécoise permet à certains de soutenir que les cultivateurs n'ont pas perdu tous leurs pouvoirs dans cette intégration à une économie agro-alimentaire complexe ; mais il s'en trouve plusieurs pour montrer que la rationalité des grandes coopératives peut aller à l'encontre de la rationalité spécifique aux petits producteurs et que les administrateurs gèrent ces entreprises sans trop se soucier du point de vue des sociétaires.

En fait, la situation actuelle a été anticipée par la politique agricole mise en place durant les années soixante et qui visaient la consolidation et le développement d'un « secteur secondaire agricole » performant et dynamique ; la modernisation de la transformation devait, par la force des choses, entraîner celle des petites exploitations individuelles et, d'une certaine manière, c'est ce qui s'est passé. La spécialisation de l'agriculture bas-laurentienne a donc été de pair avec une spécialisation des entreprises s'occupant de la transformation, de l'approvisionnement et de l'écoulement des produits de la ferme. Durant les années quarante, la production laitière est transformée localement dans 77 fabriques dont 47 sont des entreprises coopératives.¹⁶ En 1963, le B.A.E.Q. recense 38 usines dont seulement 9 étaient sous propriété privée. Devant les maigres profits anticipés dans ce secteur, le capital privé s'en était éloigné et les agriculteurs n'avaient eu d'autre choix que de fonder des coopératives pour mettre en marché leur production.

La production de la poudre de lait nécessitait la concentration de ces trente-huit petites fabriques en trois ou quatre grandes usines modernes. Grâce au financement des pouvoirs publics, la chose sera réalisée avec la création d'une

16. D'après Ferdinand OUELLET, *La consolidation des usines laitières dans le territoire-pilote du B.A.E.Q.*, Mont-Joli, B.A.E.Q., 1965, 181 p. (Annexe technique 8 du *Plan de développement de l'Est du Québec.*) En fait, Ouellet reprend les chiffres de l'*Inventaire des ressources naturelles*, une vaste enquête menée dans les régions périphériques, sous la direction de Joseph Risi, en 1937-1938.

grande coopérative laitière régionale, la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent, aujourd'hui connue sous la raison de Purdel. En réclamant le lait des producteurs, Purdel encouragera une spécialisation accrue, voire la généralisation de la monoproduction laitière.

E) *Marginalisation de l'économie agricole bas-laurentienne*

Les mutations qui caractérisent l'économie agricole bas-laurentienne manifestent une incontestable modernisation des structures productives. Au tournant des années soixante, c'est la faible productivité du travail et du capital dans l'agriculture régionale qui inquiète les experts du Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent et du B.A.F.Q. De là l'idée d'un nécessaire « rattrapage ». Cette modernisation a effectivement été mise en œuvre, et nous venons d'en illustrer les principaux traits. Sous plusieurs aspects, elle apparaît comme entreprise réussie, bien qu'elle se soit soldée par une importante diminution du nombre d'exploitations et de la superficie du territoire régional affectée à la fonction agricole. Selon les agronomes et les économistes agricoles, il s'agissait du prix à payer pour réaliser la « consolidation » des exploitations en entreprises rentables qui font bien vivre leur propriétaire. Mais cette modernisation s'est réalisée en concomitance avec une marginalisation de l'agriculture dans l'économie régionale et avec celle du Bas-Saint-Laurent dans l'ensemble de l'économie agricole québécoise.

La première dimension de la marginalisation a déjà été évoquée : l'agriculture n'occupe qu'une fraction fort restreinte de la population active en milieu rural et n'assure même plus une gestion optimale du potentiel agricole de la région, en laissant de côté le tiers (environ 200 000 acres) du territoire agricole reconnu. Quant à la place de cette agriculture dans l'ensemble québécois, elle est passée de 9% du nombre total des fermes en 1951 à 5,8% en 1981 et à 5,5% en 1986. Un autre signe de marginalisation apparaît si nous comparons ce pourcentage avec celui de la valeur de la capitalisation agricole (valeur estimée des actifs : terres, bâtiments, cheptels et machinerie) et celui des revenus tirés de la vente des produits agricoles. En 1951, quand l'agriculture bas-laurentienne représentait 9% des fermes du Québec, elle détenait seulement 6,9% de la capitalisation et ne générait que 5,9% des revenus des agriculteurs québécois. Du point de vue d'un développement régional harmonieux, on aurait pu s'attendre à une réduction des écarts entre ces pourcentages, sous l'effet conjugué des différentes mesures gouvernementales d'assistance au développement, c'était l'objectif. Mais ces écarts sont demeurés significatifs malgré une indéniable modernisation. En 1981, avec 5,8% des fermes, le Bas-Saint-Laurent détenait 4,3% des capitaux agraires québécois et ne réussissait à capter qu'un maigre 3,9% des revenus générés par l'ensemble des producteurs agricoles. Un des facteurs qui explique l'absence de rattrapage et même une certaine détérioration de la position relative

du Bas-Saint-Laurent concerne la capacité de réaliser des investissements dans l'appareil de production. Au cours de ces trente dernières années, la valeur des biens productifs de l'ensemble de l'agriculture québécoise s'est multipliée, en partie sous l'effet de l'inflation, par 6,7, soit près de sept fois. Dans le Bas-Saint-Laurent, les agriculteurs n'ont pas suivi ce rythme des investissements, leurs actifs se multipliant par 4,2 au cours de la même période. Il faut donc en conclure que, malgré la modernisation que traduit cette donnée, l'agriculture bas-laurentienne semble éprouver de la difficulté à suivre le rythme de croissance de l'économie agricole québécoise et s'engage ainsi sur la pente d'une marginalisation progressive.

Ces observations permettent de mieux circonscrire les problèmes qui affectent l'agriculture bas-laurentienne contemporaine ; un indice de performance économique comparée risque de nous mettre davantage sur la piste d'une explication satisfaisante de la marginalisation. Puisque la nouvelle logique de l'exploitation agricole intégrée au marché est de vendre ses produits pour en tirer un revenu, on peut mesurer la performance d'une agriculture régionale en comparant les moyennes du revenu tiré de la vente des produits pour les fermes d'une zone donnée avec la même moyenne calculée à l'échelle du Québec. En ramenant la moyenne québécoise à 100 % pour chaque année de recensement, on peut calculer en pourcentage l'écart à la moyenne d'une division de recensement.

TABLEAU 4

*Revenus tirés de la vente
des produits agricoles de la ferme moyenne
des divisions de recensement du Bas-Saint-Laurent, 1951-1981.
(en pourcentage des revenus de la ferme québécoise moyenne)*

ANNÉE	RIVIÈRE-DU-LOUP	TÉMISCOUATA	RIMOUSKI	MATAPÉDIA	MATANE
1951	93	50	74	52	52
1961	85	44	67	53	48
1971	68	40	55	56	54
1981	76	57	66	69	65

SOURCES : Recensements du Canada.

Les données du tableau 4 révèlent la difficulté des fermes bas-laurentiennes, pourtant inscrites dans les rapports marchands, à générer des revenus comparables à la moyenne québécoise (performance combinée des zones prospères et de celles qui le sont moins). On remarque d'abord une dégradation constante entre 1951 et 1971, suivie d'une remontée. Le glissement des années cinquante-soixante

était d'autant plus inquiétant que, avant cette période, un comté comme Rivière-du-Loup affichait une moyenne supérieure à la moyenne, signe d'une agriculture relativement prospère. L'amélioration sensible de la dernière décennie serait le résultat d'une meilleure organisation de la mise en marché des produits laitiers. La production laitière, appuyée par plusieurs programmes d'assistance des deux gouvernements, est alors apparue moins spéculative : l'U.P.A. parle d'un « marché régulé avec gestion de l'offre grâce aux plans conjoints », par opposition à d'autres productions, caractérisées par un mouvement cahotique des prix, qui ont acculé plusieurs grosses fermes à des faillites spectaculaires.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous tenons ici une explication de la marginalisation de l'agriculture régionale, soit son orientation vers la production laitière. Car si, avec le contingentement (les quotas individuels), les producteurs laitiers sont assurés d'un revenu, il ne s'agit pas d'une spécialité parmi les plus payantes, bien qu'elle soit sans contredit relativement sûre dans la conjoncture actuelle. Les grosses fermes de production porcine et de « grandes cultures » du centre du Québec ont des chiffres de vente beaucoup plus élevés ; elles influencent à la hausse la moyenne québécoise, ce qui déprécie la contribution relative à la région au chapitre des ventes agricoles. Le portrait actuel de l'agriculture bas-laurentienne est la résultante d'un processus de régionalisation de l'agriculture à l'échelle québécoise où les zones mieux dotées en facteurs de production ont pu s'orienter vers des spécialités plus lucratives, et peut-être plus risquées, mais moins exigeantes en savoir technique et en main-d'œuvre que ne l'est la production laitière ; celle-ci a été, en quelque sorte, laissée aux régions périphériques. Son intensification dans le Bas-Saint-Laurent n'a pas nécessairement été un mauvais choix ; il n'empêche qu'apparaît aujourd'hui un nouveau discours, chez les technocrates et les élites agricoles de la région, en faveur d'une diversification — en fait, une rediversification — qui mettrait mieux en valeur les différentes composantes du potentiel productif de la région.

Les indices présentés ici sont issus de moyennes qui occultent une facette importante de la réalité agricole contemporaine, soit le processus de différenciation des agriculteurs entre eux, d'ailleurs corrélatif à la pénétration de la rationalité marchande. Dans le Bas-Saint-Laurent, a toujours existé une différenciation entre l'agriculture des basses terres et celle des zones de colonisation agroforestières de l'arrière-pays ; voyons comment se comporte cette différenciation historique dans la nouvelle conjoncture.

E) *Destin des zones de colonisation agroforestière*

Nous avons illustré plus haut le fort déclin agricole de l'arrière-pays bas-laurentien, zone de colonisation agroforestière. Dans le Plan de développement de l'Est-du-Québec déposé par le B.A.E.Q. en juin 1966, c'est un constat d'échec qui est présenté. Aucune solution n'est mise de l'avant, sinon celle de fermer les

paroisses les plus « marginales » en relocalisant les habitants dans des centres urbains plus dynamiques. Selon les spécialistes du B.A.E.Q., l'épuisement des ressources forestières et le faible potentiel agricole de ces territoires sont tels qu'ils ne peuvent soutenir un développement autosuffisant des communautés rurales isolées. En privilégiant presque exclusivement la production laitière, la stratégie de développement proposée par le Plan signifiait, implicitement, la concentration des activités agricoles dans les basses terres du littoral.

La suite de l'histoire est bien connue : montée d'une revendication populaire « rurale » en faveur d'un véritable aménagement (fondé sur une nouvelle lecture des potentialités écologiques locales) et tentatives de mise en œuvre d'une approche d'aménagement intégré des ressources par des corporations de développement communautaire. La lecture de la réalité agricole et rurale des nouvelles élites locales, qui gravitent alentour de ces organisations populaires, diffère radicalement des visions officielles ou technocratiques. La vision urbaine des stratégies étatiques de développement régional est dénoncée en rappelant le caractère intrinsèquement rural de l'espace bas-laurentien et la nécessité de penser une ruralité moderne non marginale.¹⁷ En matière agricole, on récuse les méthodes d'évaluation du potentiel agro-écologique dominées par une seule vision, celle qu'on appelle aujourd'hui l'agriculture « intensive » et « productiviste ». Une nouvelle forme de développement agricole appropriée à ces espaces marginalisés est possible, mais elle suppose des recherches, des expérimentations, en somme une innovation compatible avec les contraintes écologiques (élevage bovin et ovin, certaines cultures maraîchères adaptées à la rigueur du climat et aux limites pédologiques).

Devant l'abandon massif des petits producteurs familiaux, un certain nombre de regroupements collectifs verront le jour.¹⁸ De nouvelles études commanditées par ces organismes démontrèrent aisément l'existence de plusieurs bonnes terres abandonnées qui retournaient injustement à la friche ou à la forêt. Ce constat, partagé par les agronomes de la région, donnera lieu à la mise en place de programmes comme celui de la remise en valeur des terres agricoles non utilisées ; c'est sur la base de tels supports et des programmes fédéraux d'aide à la création locale d'emploi que des expériences d'agriculture collective sont tentées, engendrant une sorte de relance agricole dans l'arrière-pays. Dans cette foulée,

17. Hugues DIONNE et Juan-Luis KLEIN, « L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale », *Interventions économiques*, VIII, 1982 : 85-90.

18. J'en fait état dans un long chapitre de mon livre cité à la note 1 : « Les entreprises agricoles communautaires » : 343-317. Deux expériences, celle du projet de culture des pommes de terre dans le JAL et celle de la coopérative ouvrière de production des maraîchers de la Métis, sont bien analysées dans une publication récente du GRIDEQ : Martin HARRISSON, « Agriculture collective et développement local », *Actes et instruments de la recherche en développement régional*, IV, Rimouski, 1987, 279p.

les citoyens de JAL (association de trois paroisses en phase terminale : St-Juste, Auclair et Lejeune), un territoire voué à la fermeture, ont démontré qu'une revalorisation de l'espace rural dévitalisé était possible. Toutefois, l'agriculture collective n'a pas été un succès, du moins en tant qu'institutionnalisation d'une nouvelle forme sociale d'organisation de la production. Il est facile de comprendre pourquoi : l'agriculture familiale, en ne comptabilisant pas tous les frais de main-d'œuvre dans le prix des marchandises qu'elle livre au marché, offre une concurrence efficace à toute autre forme sociale d'agriculture, qu'elle soit de type capitaliste ou socialiste, coopératif ou autogestionnaire. Aussi, des exploitations agricoles apparues dans le sillage de ces expérimentations d'autogestion, seules celles qui se sont transformées en entreprise privée (un ou quelques exploitants) ont survécu.

Nos recherches récentes sur l'évolution agricole de l'arrière-pays bas-laurentien font état de deux tendances contradictoires. D'une part, une réduction des écarts entre les structures productives et la performance économique des fermes du littoral et celles de l'arrière-pays depuis les années soixante ; d'autre part, le maintien et même la consolidation d'une économie agroforestière renouvelée dans cet espace au destin si incertain. Une étude sur l'évolution de l'agriculture dans les M.R.C. de Rimouski-Neigette et des Basques illustre la première tendance.¹⁹ Nous avons isolé la zone littorale et la zone des hautes terres et, pour chacun de ces territoires, mesuré plusieurs paramètres de l'évolution agricole. Le portrait d'ensemble montre une uniformisation des structures des exploitations (superficie possédée ou cultivée, valeur des investissements ou du capital, revenu généré par la vente des produits), indépendamment de leur site. Bien que subsistent des écarts significatifs entre la performance des exploitations de la côte et de l'intérieur, le site déterminant le type de production qui influence à son tour la performance, ils auraient tendance à se réduire progressivement. Aussi, tout se passe comme si, malgré la contraction générale de l'agriculture, une proportion significative des fermes survivantes dans l'arrière-pays avait pu réaliser une rapide modernisation selon le modèle dominant de la ferme familiale spécialisée et dont le profil est comparable à celui que l'on retrouve dans les zones dites d'agriculture prospère en bordure de l'estuaire du Saint-Laurent.

Nous avons entrepris une autre recherche sur l'évolution des fermes familiales dans le Bas-Saint-Laurent ; les résultats préliminaires montrent qu'une nouvelle stratégie de consolidation agroforestière dans l'arrière-pays est en train de s'expérimenter. Dans ce cas, nous disposons d'un échantillon représentatif de

19. Voir : Bruno JEAN et Serge MARQUIS, « L'agriculture dans les M.R.C. de Rimouski-Neigette et des Basques : transformations économiques et sociales récentes », dans : « Le Québec : réflexions sur l'espace », *Les Cahiers nantais*, XXVIII, juillet 1986 : 93-112 (publié par l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'Université de Nantes).

quarante exploitations dont le portrait a été établi en 1977 par une enquête en profondeur sur chaque ferme. À l'hiver 1987, nous sommes retourné visiter ces exploitations pour identifier les changements survenus dans l'intervalle. Or, dans les fermes de l'arrière-pays, nous constatons un faible niveau d'abandon et surtout l'émergence de stratégies individuelles de maintien de l'exploitation, en combinant la production agricole avec l'exploitation d'un boisé privé qui s'est agrandi, permettant ainsi au cultivateur de dégager un revenu global suffisant pour rester sur place. Ainsi, le modèle dominant dans cette zone, celui de l'intensification et de la spécialisation, laisserait toutefois place à une forme contemporaine d'agriculture agroforestière. Deux manières fort différentes de vivre de la terre coexisteraient dans cet espace : une qui suit le modèle dominant, fortement productif et performant, avec son corollaire, le recours massif au crédit ; et une autre qui combine le travail agricole, le travail forestier et certains emplois salariés saisonniers pour générer les revenus nécessaires au maintien de l'unité de production familiale.

La situation de l'arrière-pays correspondrait d'ailleurs à un phénomène reconnu dans la plupart des économies agricoles occidentales, soit l'émergence d'une « agriculture duale » avec un secteur modernisé et performant à qui on demande une production alimentaire à bon marché, et un secteur plus marginal, traditionnel mais fort utile, notamment pour le maintien de l'occupation humaine dans les zones rurales marginalisées. Durant cette enquête, nous avons rencontré des jeunes agriculteurs qui, depuis 1977, ont repris des exploitations agroforestières par choix délibéré, parfois même en abandonnant un emploi rémunérateur en ville. Ils ne veulent pas tant bâtir des P.M.E. agricoles performantes que se faire une vie dans cette campagne agroforestière qui est d'ailleurs leur terroir d'origine. Tout cela nous donne à penser que la civilisation agroforestière, qui a si profondément marqué la ruralité (un phénomène qu'on a tendance à oublier), est en train de renaître sous une forme contemporaine ; et ce mouvement, qui n'est évidemment pas d'une grande ampleur, contribue à redynamiser des espaces ruraux qui apparaissaient condamnés il y a encore quelques années. Nous avons été étonné de l'amélioration, survenue récemment, de la qualité des paysages et de l'habitat dans ces zones. Ce genre de milieu reste toutefois aux prises avec de nombreux problèmes liés à un dépeuplement qui menace le maintien des services (écoles, entretien des routes, petits commerces, etc.) ; ce n'est pas par hasard si on a vu, l'an dernier, naître là un mouvement d'envergure nationale, Dignité rurale du Canada, qui a mené une lutte pour la préservation des bureaux de poste dans les petites communautés.

G) *Ruralité, modernisation et marginalisation*

La ferme, en se modernisant, devient une entreprise économique au sens strict du terme, malgré quelques bizarreries qui embêtent les économistes, et se

débarrasse de certaines fonctions qu'elle assumait jadis : occupation du sol, animation des communautés rurales, entretien des paysages, etc. Mais la performance des exploitations agricoles prises individuellement est souvent à la mesure de la dégradation générale de l'environnement socio-économique des campagnes, d'où la généralisation d'une forme contemporaine de marginalité, de sous-développement rural. De là aussi le paradoxe : d'un côté, des agriculteurs performants de moins en moins nombreux ; de l'autre, un espace rural qui se vide de sa population, des villages moribonds délaissés par les jeunes, au point qu'il devient difficile d'y maintenir des services en quantité et de qualité comparables à ceux du milieu urbanisé. La relocalisation de la population de dix « paroisses marginales » en 1970 a illustré jusqu'où pouvait aller pareille tendance. Si la ruralité contemporaine ne peut être caractérisée par un mode de vie entièrement différencié, il n'en reste pas moins que l'écologie humaine des campagnes garde une spécificité irréductible au monde urbain : un pays de distance et de dispersion.²⁰ Les vides laissés par l'agriculture moderne, moins consommatrice d'espace et de travail mais avide de capitaux, n'ont pas vraiment engendré de nouveaux usages de l'espace rural, bien que certains enjeux se dessinent actuellement, avec le tourisme et les nouvelles technologies, qui pourraient faciliter la relocalisation de certaines activités jusque-là confinées à la ville. Et en parcourant les schémas d'aménagement que viennent de réaliser nos M.R.C., il apparaît qu'elles envisagent de dédier une partie importante du territoire rural à des fonctions qu'on pourrait qualifier de récréotouristiques. Dès à présent, il faudrait mesurer et évaluer ces nouvelles vocations auxquelles la campagne est conviée.

Par ailleurs, comme nous l'avons constaté dans le Bas-Saint-Laurent, le développement agricole moderne accuse une autre contradiction majeure concernant la gestion du sol. Cette forme d'agriculture ne peut survivre que si elle est convenablement rémunérée par le marché ; les producteurs agricoles auront alors tendance à réduire le travail qui ne concourt pas directement à augmenter le volume des livraisons commerciales, soit cette partie invisible, et non validée dans les échanges marchands, du travail consacré à l'entretien de la fertilité naturelle des sols, à l'aménagement des terroirs et, plus généralement, à ce qu'on peut appeler *l'entretien du paysage rural*. Dans le monde occidental, la conception esthétique du paysage campagnard est indissociable d'une certaine pratique de l'agriculture qui humanise le paysage naturel. Du moment où les cultivateurs se déchargent de ce fardeau qu'assumaient, bon gré mal gré, leurs prédécesseurs, c'est l'État qui doit se substituer aux familles agricoles et intervenir pour maintenir la qualité des paysages, base de développement du tourisme « vert ». À la limite, l'État peut même décider de subventionner une agriculture jugée non

20. Clermont DUGAS, *Un pays de distance et de dispersion*, Québec, Les presses de l'Université du Québec, 1981, 221p.

rentable en soi mais dont le maintien apparaît nécessaire pour profiter de la contribution des agriculteurs marginaux comme gardiens de la nature et agents indirects de la valorisation du potentiel touristique des campagnes. Et c'est ainsi que l'État québécois a légitimé l'exécution d'importants programmes de développement agricole destinés aux régions périphériques depuis une quinzaine d'années.²¹

En somme, l'apparente rationalité de l'agriculture marchande, axée sur la rentabilisation des facteurs immédiats de production, s'avère globalement irrationnelle puisqu'elle n'assure plus une mise en valeur optimale du territoire agricole. D'un côté, on observe une surexploitation des sols dont les conséquences écologiques à long terme sont peu connues et inquiétantes ; de l'autre côté, on se retrouve avec des terres abandonnées qui n'en gardent pas moins un potentiel agro-écologique réel. Une telle situation est contradictoire avec le rôle ou la fonction sociale de l'agriculture dans toute société, qui est de fournir des produits alimentaires à la collectivité et d'assurer une utilisation optimale de la principale ressource agricole, la terre.

Bien que le Québec attende encore le programme d'études qui s'occuperait de suivre systématiquement et de façon continue son évolution, dans le genre de ce que fait en France le Groupe de sociologie rurale du C.N.R.S. sous la direction d'Henri Mendras, une convergence remarquable se dégage déjà entre les observations de l'équipe française et les nôtres. On peut même se demander si nous n'assistons pas à l'émergence d'un profil *occidental* de ruralité lorsqu'on prend connaissance du parallèle entre ce qui se passe chez nous et les paramètres suivants de l'évolution rurale française vers ce que Mendras appelle des « collectivités fonctionnelles ».

- « 1. Homogénéité culturelle due à la participation à la civilisation dominante de la société globale et non aux particularismes locaux traditionnels.
2. Diversité sociale due à la présence de nombreuses activités de service et d'une population résidentielle abondante.
3. Cohésion des rapports sociaux qui s'organiseront autour des activités culturelles, sportives, politiques, religieuses, etc.
4. Caractère minoritaire de l'activité agricole, qu'elle soit productrice pour le marché ou ouvrière et artisanale.
5. Imbrication étroite des activités agricoles et non agricoles, la même personne pouvant accomplir plusieurs tâches (ouvriers-paysans) et des travailleurs de différentes branches se retrouvant dans une même famille et dans la même unité de résidence.
6. Rôle capital des migrations saisonnières comme élément de contact avec l'extérieur et comme apport de numéraire. »²²

21. Je pense ici au Plan de relance du secteur agricole pour la Gaspésie, mis en œuvre à la fin des années soixante-dix.

22. Marcel JOLLIVET et Henri MENDRAS (dir.), *Les collectivités rurales françaises*, Paris, Colin, 1971 : 30, cité dans : Maryvonne BODIGUEL, *Le rural en question*, Paris, L'Harmattan, 1986 : 65.

L'évolution récente de l'agriculture bas-laurentienne confirme bien ce que Gérard Fortin constatait déjà en 1965, à savoir : une dissociation de fait entre milieu *rural* et milieu *agricole*, alors même que ces termes restent synonymes dans le langage courant, comme dans le discours scientifique. L'agriculture est effectivement devenue une activité parmi d'autres dans l'espace rural. À partir de ce constat, Fortin remettait même en question le concept de « milieu rural » en se demandant s'il « garde encore une signification quelconque dans la réalité sociale ». ²³ Ayant discerné le rural de l'agriculture, Fortin, dirait-on, se refuse à concevoir une réalité rurale autre qu'agricole. Devant la régression de l'agriculture, il conclut qu'il faut évacuer le concept de ruralité pour le remplacer par celui de « milieu régional urbanisé ». ²⁴ « Plutôt que distinguer entre milieu urbain et milieu rural, écrit-il, la sociologie doit d'ores et déjà parler d'une population urbanisée à divers degrés » ; ²⁵ ou encore : « plutôt que parler de milieu rural, il vaudrait mieux à notre sens parler de régions urbaines à faible densité ou plus simplement de régions polarisées ». ²⁶ Les observations de Fortin rejoignent celles des sociologues français en ce qui concerne la perte d'autonomie des collectivités rurales ; là comme ici, le village n'est plus le lieu de référence pour comprendre la structuration spatiale de l'organisation des rapports économiques et sociaux à la campagne. À ce qu'on appelait « l'esprit de clocher » se serait substituée une nouvelle conscience basée sur des régions « d'appartenance » ; on n'est pas loin alors des « collectivités fonctionnelles » dont parle Mendras pour la France. Mais les sociologues français ne vont pas aussi loin que Fortin et postulent le maintien de collectivités rurales qui, si elles perdent leur autonomie relative de jadis et sont de plus en plus dominées par la société urbaine et industrielle, restent des entités sociales en train de reconquérir une sorte de droit à l'existence avec la mode actuelle du « développement local ».

À la vérité, la régression de l'agriculture dans l'espace rural ne justifie en rien le rejet des concepts de ruralité ou de milieu rural ; ce phénomène devrait plutôt nous inviter à mieux saisir les mutations qui caractérisent ce milieu et à construire une théorie de la ruralité dans le contexte de la société moderne, industrielle, urbaine. Fortin reste, en 1965, porteur du paradigme sociologique évolutionniste selon lequel toute société progresse du stade traditionnel au stade moderne ; dans cette perspective, le rural est associé au traditionnel et ne peut, par définition, avoir de statut propre dans la société moderne et, par conséquent, dans la sociologie d'une modernité définie d'avance par la ville, la technique et la démocratie de masse.

23. Gérard FORTIN, « Le défi d'un monde rural nouveau », *op. cit.* : 317.

24. *Id.*, p. 317.

25. *Id.*, p. 320.

26. *Ibid.*

Si les campagnes sont devenues des réserves d'espace au lieu d'être des réserves de main-d'œuvre, selon l'expression heureuse de Marcel Jollivet,²⁷ la régression de la fonction agricole ne signifie pas pour autant la fin du rural. Par exemple, l'activité forestière est une composante importante de la ruralité québécoise — la seule forêt privée est partagée entre 125 000 propriétaires, alors qu'il reste environ 40 000 propriétaires d'exploitations agricoles — d'autant plus qu'il s'est constitué ici une civilisation agroforestière fort originale et qui n'est pas complètement morte ; les revendications et les luttes sociales qu'ont animées les ruraux de nos arrières-pays en témoignent. Par ailleurs, il faut se méfier de nos perceptions de la « déprise » agricole. Si l'agriculture n'est plus, comme autrefois, le facteur déterminant de structuration de la vie sociale rurale, sa seule présence, malgré le peu d'espace qu'elle occupe ou le peu d'emplois qu'elle crée, est souvent le gage du maintien d'une certaine vitalité du tissu social et économique d'un milieu. On a vu naître ces dernières années une « sociologie de l'agriculture » qui fait le compte de cette dissociation du rural et de l'agricole, et qui légitime sa raison d'être en postulant que l'agriculture n'est pas un secteur économique banalisé, comme les autres, mais une réalité bien particulière obéissant à une rationalité propre.

Bruno JEAN

*Groupe de recherche interdisciplinaire
en développement de l'Est-du-Québec,
Université du Québec à Rimouski.*

27. Marcel JOLLIVET, « Rente foncière et gestion des ressources naturelles », *Études rurales*, 71/72, 1978 : 257-274.